



Compte rendu de la réunion n°4 des « Apis » du Cercle



Du samedi 10 octobre 2020 à 14h animée par Axel RENAUD

### *Thèmes abordés :*

Visite d'automne d'un rucher

Atelier filage de cadres

Liens utiles

### ❖ Visite du rucher d'Axel



Nous avons pu effectuer une visite d'automne du rucher, voir l'état des corps de ruches.



Nous avons également pu observer le travail un peu désordonné des abeilles sur des cadres Dadant à jambage que nous avons découvert (pour certains) lors de notre 1<sup>ère</sup> réunion. Elles ont construit entre les cadres.



#### ❖ Cérificateur solaire « fabrication artisanale »

Vous déposez le cadre sur un support recouvert d'une tôle ou de papier d'aluminium, fermé par une vitre. Si l'ensemble est incliné, lorsque vous placez le cérificateur en plein soleil, la température va monter et faire fondre la cire que vous récupérez dans un bac à votre convenance, à la forme souhaitée.



*Toutes les cires ne se valent pas. Selon l'usage qui en a été fait dans la ruche et surtout selon la façon dont la cire a été fabriquée.*

La cire de corps :

**C'est la cire de moins bonne qualité** car elle a été souillée par le couvain et les produits de traitement contre le varroa. Vous ne connaissez pas, sauf si vous récupérez la cire d'opercule pour fabriquer vos cires gaufrées, la provenance des cires à bâtir que vous avez placées sur vos cadres. Ce type de cire est à utiliser uniquement pour faire des bougies ou de la cire pour meuble.

La cire de hausse :

Il s'agit déjà d'une cire de qualité supérieure car elle n'a pas été souillée par le couvain. Mais son origine n'est pas certaine. Elle convient pour faire des bougies.

La récupération des opercules de miel :

De loin **la meilleure cire car elle a été produite par les abeilles**. C'est donc de la cire vierge que je vous conseille de récupérer pour faire des cires à bâtir.

### ❖ Stockage des cadres pour l'hiver

Voici un modèle de support pour stocker les cadres afin que la fausse teigne ne s'installe pas pour l'hiver. Elle n'aime pas les courants d'air, le froid et la lumière, donc toujours espacer vos cadres. Il existe d'autres idées pour stocker vos ruches et des traitements contre la teigne.



## ❖ Atelier filage d'un cadre



Aline nous a présenté son ingénieuse invention pour filer les cadres horizontaux mais vous pourriez très bien l'adapter à des cadres verticaux. Des petites roulettes en bois permettent de guider le fil en passant dans les trous du cadre de chaque côté. Des volontaires ont pu essayer.



Nous avons vu également comment faire tenir la feuille de cire aux fils avec de quoi chauffer les fil à l'aide d'une petite batterie et de 2 cosses + et - que l'on va mettre en contact avec les extrémités du fil.

## ❖ Liens utiles et fiches techniques

- Ne pas oublier les déclarations de ruches à faire avant le 31 décembre ... gratuit sur ce site : <https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr/demarches/particulier/effectuer-une-declaration-55/article/declarer-des-ruches>



**Déclarez vos ruches**  
entre le 1<sup>er</sup> septembre  
et le 31 décembre



→ Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.  
→ Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne  
[mesdemarches.agriculture.gouv.fr](https://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)

**QUELS AVANTAGES POUR LES APICULTEURS ?**

- Connaître l'évolution du cheptel apicole
- Améliorer la santé des abeilles
- Mobiliser des aides européennes

**Astuce :** Le nombre de ruches déclarées permet d'obtenir des produits anti-varroas au GDSA à des tarifs préférentiels. Ne pas hésiter à déclarer 2-3 ruches en plus au cas où vous feriez des essaims en début d'année. 🍌

- Pour obtenir des produits varroas avec un bon prix, il faut s'inscrire au GDSA ([www.gdsa84.fr](http://www.gdsa84.fr)). Ensuite vous recevrez le bulletin pour commander les produits. La fiche d'adhésion 2021 n'est pas encore dispo, mais bientôt un petit peu de patience 😊
- En adhérent au Syndicat des apiculteurs du Vaucluse ([www.sav84.fr](http://www.sav84.fr)), vous avez la possibilité d'obtenir une assurance RC (responsabilité civile) pour vos ruches. Le bulletin d'adhésion n'est pas encore dispo, mais bientôt un petit peu de patience aussi 😊

Fiche : [Support de ruches](#) que l'on a pu voir sur le rucher



Bonne lecture à tous